

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 17/09/2026 - 7588 - 2024 B 01313 - 933 838 005 - 3B Construction

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Au 31 décembre 2025 — en euros

3B Construction — SASU — SIREN 933 835 005

ACTIF

ACTIF	Montant (€)
Disponibilités / Banque	594,99
TOTAL ACTIF	594,99

PASSIF

PASSIF	Montant (€)
Capital social	2 000,00
Report à nouveau (débitéur)	-537,66
Résultat de l'exercice : perte	-867,35
TOTAL CAPITAUX PROPRES / PASSIF	594,99

Certifié conforme aux comptes de la société.

Fait à Vidauban, le 13/09 / 2026

Le Président

Nom et prénom : AYDOGAN Adem

Signature précédée de la mention « Certifié conforme »

Signature :

Certifié Conforme



CHAMBRE
DE COMMERCE

17 SEP. 2026

DRAGUIGNAN

2026/7588

2. COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 — en euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Montant (€)
Chiffre d'affaires	0,00
Autres produits d'exploitation	0,00
Achat / charge fournisseur	85,40
Frais bancaires	781,95
Autres charges d'exploitation	0,00
Résultat d'exploitation	-867,35
Résultat financier	0,00
Résultat exceptionnel	0,00
Impôt sur les bénéfices	0,00
RÉSULTAT NET — PERTE	-867,35

Certifié conforme aux comptes de la société.

Fait à Vidauban, le 13 / 09 / 2026

Le Président

Nom et prénom : AYDOGAN Adem

Signature précédée de la mention « Certifié conforme »

Signature :

Certifié Conforme



3. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2025

3B Construction — SASU — SIREN 933 835 005

Le Président propose à l'associé unique d'affecter la perte de l'exercice 2025, s'élevant à 867,35 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Après cette affectation, le compte « Report à nouveau » présenterait un solde débiteur cumulé de 1 405,01 €.

Aucune distribution de dividendes n'est proposée.

Fait à Vidauban, le 13 / 09 / 2026

Le Président

Nom et prénom : AYNOGAN Adem

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aydogan', written over a horizontal line.

4. DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

3B Construction — SASU — SIREN 933 835 005

L'an deux mille vingt-six, le 13 / 09 / 2026, l'associé unique de la société 3B Construction, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

PREMIÈRE DÉCISION — APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître une perte de 867,35 €.

DEUXIÈME DÉCISION — AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice, soit 867,35 €, au compte « Report à nouveau ». Après affectation, le report à nouveau débiteur cumulé s'élève à 1 405,01 €.

TROISIÈME DÉCISION — DISTRIBUTION

Aucun dividende n'est distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

De tout ce que dessus, il a été établi la présente décision, signée par l'associé unique.

Fait à Viduban, le 13 / 09 / 2026

L'associé unique

Nom et prénom : AYDOGAN Adem

Signature :

